

# Séparatisme : le gouvernement veut encadrer les ouvertures d'écoles sous influence étrangère

**INFO LE FIGARO** - Le gouvernement a déposé un amendement à la loi «séparatisme» pour lutter contre les ingérences étrangères par l'intermédiaire d'ouverture d'écoles hors contrat.

Par Le Figaro

Publié il y a 2 heures



Avec cet amendement à l'initiative du ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, le préfet pourra s'opposer à l'ouverture d'un établissement scolaire. *BERTRAND GUAY / AFP*

La réponse de l'exécutif ne s'est pas fait attendre. Lors de l'examen du projet de loi confortant le respect des principes de la République au Sénat ce lundi après-midi, le gouvernement a déposé un amendement qui vise à lutter contre les ingérences étrangères par l'intermédiaire d'ouverture d'écoles hors contrat. Un amendement à l'initiative du président de la République, Emmanuel Macron, et de son ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, en réponse à la polémique naissante concernant la construction, à Albertville, d'une école par le Millî Görüş.

Avec cet amendement, le préfet pourra s'opposer à l'ouverture d'un établissement scolaire *«pour des motifs tirés des relations internationales de la France ou de la défense de sa souveraineté»*.

Cet outil législatif nouveau permettra de s'opposer à l'ouverture d'écoles comme celle d'Albertville, qui suscite des inquiétudes. Le projet est à l'initiative de l'association islamique turque Millî Görüş, qui a refusé de signer la «charte des principes» de l'islam de France.

Après une tribune du maire d'Albertville publiée dans nos colonnes, le président LR de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, a enjoint les autorités à *«empêcher l'installation»* de l'établissement, dans une lettre envoyée au président de la République Emmanuel Macron et diffusée dans Le Dauphiné.